



Schopperten

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE SCHOPPERTEN

2 Rue principale

67260 SCHOPPERTEN

Tél. Fax. 03.88.00.13.53.

Email : mairie.shopp@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 24 JUILLET 2020.

Sous la présidence de Mme Reeb Sylvie Maire,

Etaient présents : MME/MM. Carel Emmanuel 1^{er} adjoint, Jost Alfred 2^{ème} adjoint, Boos Ludovic 3^{ème} adjoint, Bauer Francky, Becker Corine, Grossmann Jean-Michel, Lang Elisabeth, Wallian Jérôme, conseillers municipaux.

ORDRE DU JOUR :

1/ Budget Primitif 2020,

2/ Divers.

1/ Budget Primitif 2020.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2342-2 ;
- Considérant l'obligation pour les Communes de voter le Budget Primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte ;
- Considérant le délai supplémentaire accordé aux Communes allant jusqu'au 31 juillet ;

Mme le Maire expose en détail les affectations du budget prévisionnel élaboré avec la collaboration de Mr Mathis François, Receveur municipal.

Les prévisions budgétaires font apparaître les équilibres suivants :

Budget Primitif Commune de Schopperten 2020 :

Dépenses et Recettes de la section de Fonctionnement :	427 233,34 €
Dépenses et Recettes d'investissement :	211 759,50 €
Total général du budget :	638 992,84 €

Après en avoir délibéré, les montants respectifs sont approuvés à l'unanimité de voix et les propositions sont transférées en vote.

2/ Divers.

A/ Clôture du mille-club.

Vu la demande du comité de gestion du mille-club faite en 2019 afin de sécuriser les abords de la salle polyvalente,

Vu le devis de fourniture et de pose établi par la société SCHERTZ Grillages de Berthelming en date du 20 juin 2019,

Considérant que les tarifs de l'offre sont encore valables cette année,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

Passer commande desdits travaux,

Autorise Mme le Maire à signer le devis d'un montant H.T. de 4431,05 Euros.

B/ Fonds d'urgence aux associations.

Mme le Maire informe l'assemblée que les associations peuvent bénéficier d'aides mis en place par le gouvernement suite à la crise sanitaire. Charge à chacun d'en informer les différentes associations du village en leur remettant les formulaires à renvoyer pour le 31 août 2020.

C/ Deuxième tranche Route de Keskastel.

Mme le Maire propose de lancer la deuxième tranche des travaux de voirie et enfouissement des réseaux de la Route de Keskastel pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal demande à Mme le Maire :

- De missionner le Cabinet Lambert de Sarre-Union afin d'établir un avant-projet,
- De demander l'attribution de subventions (contrat de territoire) auprès du conseil départemental du Bas-Rhin,
- De solliciter des aides du SIVU d'électrification dans le cadre de l'enfouissement des réseaux secs,
- Autorise Mme le Maire de signer tous documents en rapport avec ces travaux.

Pour compte-rendu certifié conforme et exécutoire.

Schopperten, le 5/08/2020.

Le Maire,